

Neufvilles, le 28 août 2023.

Chers parents,

L'équipe éducative et moi-même sommes heureux de vous retrouver après des vacances, qui je l'espère, vous ont été agréables et nous vous remercions pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant l'organisation de la vie de l'école. Veuillez retourner les documents à compléter dans les plus brefs délais pour faciliter l'organisation. N'oubliez pas de nous signaler via le journal de classe ou par mail une prise en charge occasionnelle, modification d'un numéro de téléphone, d'une adresse...

L'équipe.

Direction: Cathy Duvivier	Equipe primaire:
Secrétariat: Me Fabienne et Mr Cédric	P1: Me Céline
Garderie: Mr Fred	P2: Me Pascale
	P3: Me Stéphanie
Equipe maternelle:	P4: Mr Pascal
M1: Me Laura et Me Sabrina	P5: Me Clémence
M2: Me Frédérique et Me Odile	P6: Mr Marc
M3: Me Valérie	Polyvalence: Me Anne-Christell
Psychomotricité: Me Laureline	Seconde langue: Me Anne-Marie
	Education physique: Mr Justin

L'horaire.

Début des cours: Fin des cours:
8h00 à 8h25: accueil Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 15h10
8h25: rangs Mercredi: 12h05
8h30: début des cours

Nous vous rappelons l'importance du respect des horaires. Il est crucial que chaque enfant et ce, dès la maternelle, arrive à l'école à l'heure le matin. Le respect des horaires permet d'assurer un bon fonctionnement de la journée scolaire et de garantir que chaque enfant bénéficie du temps nécessaire pour ses apprentissages.

L'organisation des entrées et des sorties de l'école.

En début de journée, l'accueil de tous les élèves se fait à la grille.

Toutefois, durant les premiers jours d'école, les parents des élèves de M1 peuvent entrer dans la cour pour se diriger vers le lieu de rassemblement prévu.

La sortie des petits de M1 se fait par la porte blanche de la Cure.

Les élèves de M2 à P6 sortent par la grille.

Dans le souci d'assurer la sécurité de tous, nous vous demandons de rester derrière la grille et de vous signaler à l'enseignant en charge du rang de votre enfant ou à la personne présente à la grille.

Pensez également à libérer les espaces devant l'école et notamment devant la cure, où nous vous prions de ne pas vous stationner, afin de permettre la sortie de tous avec fluidité.

À partir de 15h25, la grille est fermée et tous les enfants vous attendent dans la cour.

En cas de pluie, les élèves de M1, M2, M3, P1 vous attendent dans leurs classes, P2 dans le hall des sanitaires. Les élèves de P3, P4, P5 et P6 seront rangés sous le préau.

La sécurité aux abords de l'école est l'affaire de tous. Nous vous demandons de respecter le code de la route, notamment les règles en matière de stationnement lorsque vous déposez ou lorsque vous venez rechercher vos enfants.

Piscine.

La réouverture de la piscine de Soignies nous permet de réorganiser les cours de natation à nos élèves, de la P1 à la P6.

L'organisation de l'Accueil Extrascolaire.

- À partir de 7h00 jusqu'à 8h00 : garderie dans la salle des scouts.
Nous vous demandons d'accompagner votre enfant jusqu'au local de garderie et de veiller à bien fermer la grille.
- À partir de 15h45:
 - étude pour les élèves de la P1 à la P6 , dans les nouvelles classes au n°2;
 - garderie pour les maternelles dans la salle des scouts, salle de gym ou à l'extérieur si le temps le permet.
- À partir de 17h00: petits et grands se retrouvent au local des scouts (ou salle de gym) .
- Tous les mercredis après-midi , Me Doriane Gamme accueille les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans pour des activités: sieste pour les petits, gym sportive, théâtre, dessins et bricolages.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à la contacter au 0471/62.15.49.

Nous vous rappelons que la garderie est un temps extrascolaire facultatif , payant et organisé par l'école.

Facturation.

D'ici la fin du mois de septembre, vous recevrez une estimation des frais pour l'année scolaire.

Les factures mensuelles seront envoyées par courriel au responsable légal de l'enfant. A charge des parents séparés et/ou divorcés de s'arranger entre eux pour le paiement.

En cas d'absence.

Depuis le 1er septembre 2020, l'obligation scolaire concerne les élèves de la 3è maternelle à la P 6. Vous devrez donc justifier les absences de vos enfants (1 ou 2 jours d'absence = 1 mot; dès 3 jours d'absence = certificat médical).

Au-delà de 9 demi-jours d'absence non justifiée, le Service d'Obligation Scolaire doit en être informé.

Outre cette démarche contraignante, les absences répétées se répercutent sur les apprentissages.

Enfin, les membres du Pouvoir Organisateur ainsi que l'ensemble de l'Equipe éducative et moi-même sommes convaincus que cette année scolaire sera riche en découvertes, en apprentissages et en réussites pour chacun de nos élèves .

Nous savons pouvoir compter sur votre précieuse collaboration et vous remercions pour votre confiance renouvelée.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la réunion de rentrée du 08 septembre, à 19h00.

Bien cordialement,

Cathy Duvivier

Directrice ff

En annexe (ou très prochainement), vous trouverez une information sur:

- Le calendrier.
- Une fiche médicale.
- La liste des congés et des activités (déjà connues).
- La note de frais et la tarification des garderies.
- L'épargne pour les classes de dépaysement.
- La gratuité scolaire et le tronc commun.
-